

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 04/12/2023

**OBJET : Demande de travaux au SYDER pour la maintenance de l'éclairage public
Route de Villefranche recherche de panne sur l'armoire AY**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre d'exprimés : 28

Date convocation 28/11/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN

Procurations :

Marie-Claire PAQUET à Luc FERJULE

Carine RANSEAU à Liliane BLAISE

Didier RICHERD à Marie-Hélène BERNARD

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Linda BEGGUI se déporte et ne prend part ni au débat ni au vote

Xavier FELIX propose les travaux suivants : maintenance de l'éclairage public Route de Villefranche recherche de panne sur l'armoire AY pour un montant de 2 544€ TTC soit une participation financière de la commune de 113€ par an sur 15 ans ou de 1 388€ en une seule fois.

LE CONSEIL MUNICIPAL**A l'unanimité des membres présents**

- 1°) **ACCEPTTE** la réalisation de l'opération
- 2°) **DECIDE** d'une participation financière de la commune de 113€ par an sur 15 ans
- 3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

Jean-Luc LARONJ
